

Mairie de ROULANS

PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION Séance du Jeudi 5 février 2026

Le conseil municipal de la Commune de ROULANS, régulièrement convoqué en date du 31 janvier 2026, s'est réuni en mairie de ROULANS Jeudi 5 février 2026 à 20 h sous la présidence de M. JACQUOT Alain, Maire.

Etaient présents :

Gérard BRIE - Christian BRUCKERT - Hervé DUBOIS-DUNILAC - Marguerite GAFFIE - Cyril HESS - Louis HUMBERT - Alain JACQUOT - Emmanuelle LAGIERE - Corinne MAIRET - Jean-Luc PAUTHIER - Colette PERROT - Catherine TRONCIN - René TRUCHE

Secrétaire de séance : Marguerite GAFFIE

Absentes excusées :

- Véronique GARNIER
- Valérie DONEY qui a donné pouvoir à René TRUCHE

INFORMATIONS :

Les résultats 2025 des différents budgets viennent d'être arrêtés comme suit :

BUDGET PRINCIPAL

Compte Administratif 2025	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Report de l'exercice N - 1		31 723.20	123 901.71	288 573.00
Opérations 2025	570 988.94	755 303.65	848 414.48	717 617.68
TOTAUX	570 988.94	787 026.85	972 316.19	1 006 190.68
Résultats par section	216 037.91		33 874.49	
EXCEDENT AU 31/12/2025	249 912.40			
Reprise Restes à Réaliser			194 200.00	7 000.00
Excédent corrigé au 31/12/2025			62 712.40	

BUDGET FORET

Compte administratif 2025	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Reprise résultats 2025		55 864.36	22 925.85	
Opérations réelles 2024	57 859.90	48 679.48	32 840.33	32 926.00
	57 859.90	104 543.84	55 766.18	32 926.00
TOTAUX	46 683.94		-22 840.18	
Excédent au 31/12/2025		23 843.76		
Restes à réaliser			7000.00	
Excédent au 31/12/2025		16 843.76		

► Lotissement Sous-Les-Vignes de Morteau

RESULTAT 2025 : - 46 262.63 E

Restent à vendre :

RESTENT A VENDRE : 7 parcelles sur 27		
PARCELLES	PRIX H. T.	
6	50 100	RÉSERVÉE
12	52 292	
21	83 296	
23	54 704	
24	52 788	RESERVEE
25	50 640	
27	56 308	
Total H. T.	400 128	

► **Présentation projet de réaménagement de l'arboretum à la Chaille**

Le maire présente à l'assemblée le nouveau plan d'aménagement ainsi que les devis détaillés, réalisés en lien avec l'ONF pour l'arboretum. C'est la future équipe municipale, élue en mars prochain, qui sera amenée à se positionner sur ce dossier :

. Plaquettes + panneaux + pose = 22 500 E H. T. ou 19 200 E H. T. suivant la qualité des plaquettes choisies dont 6 900 E H. T. de pose

. + Achat 56 plants différents : 5 250 E H. T.

► **Prix de l'eau et de l'assainissement**

Jean-Luc PAUTHIER présente en détail l'évolution, depuis 2022, du prix de l'eau et de l'assainissement, apparaissant sur les factures établies par la SAUR.

L'assainissement et l'eau sont désormais sous compétence de la communauté de communes du Doubs baumois, respectivement depuis 2023 et 2025. La partie travaux pour l'eau reste toutefois encore gérée à ce jour par le Syndicat des eaux de Fourbanne-Blafond. Passage en tarif global de 5.17 E/m3 en 2022 à 6.48 E/m3 en 2026

Il précise que ce tarif ne manquera pas d'augmenter encore dans les années à venir sous le poids des taxes qui viennent s'ajouter à la note et des charges d'investissement intercommunales mutualisées.

► Travaux en cours :

Chemin de la Vie de Saint-Etienne

- La station de macadam rouvrant le 20 février, la couche de roulement ne sera réalisée que le 23 février. D'ici là il est préférable que le chemin reste fermé pour éviter les dégradations.

- Présentation du plan parcellaire – Bornage à faire par le cabinet Coquard après les travaux et acquisitions à lancer afin que la commune devienne propriétaire de la totalité de l'emprise après élargissement.

. Sera faite également la partie restant à rénover sur le chemin reliant le Chenot à Saint-Hilaire.

Réhabilitation d'un logement 22 grande rue

Le maire a présenté l'avancée de l'opération sous forme de photographies. A venir l'aménagement de la cuisine.

► Contrôle Service incendie Salle de mairie et gymnase

Visite programmée mardi 10 février prochain – L'ensemble des contrôles et travaux à effectuer en amont viennent d'être achevés.

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du P. V. de la réunion du 6 novembre 2025
2. Création d'un poste d'adjoint technique qualifié 2^{ème} classe
3. Budget annexe Photovoltaïque :
Approbation compte financier unique 2025 et Budget primitif 2026
4. Subventions de fonctionnement aux associations pour 2026
5. Actualisation des tarifs communaux
6. Echange entre la commune et M. LUQUET Hervé
7. Tour de garde Elections municipales

Approbation du procès-verbal de la séance du 6 novembre 2025

Après lecture par le maire, est approuvé à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 6 novembre dernier.

2026.01 - DELIBERATION PORTANT CREATION ET SUPPRESSION D'EMPLOI

Objet de la délibération :

Permettre l'avancement de notre agent, Steven GELY, du grade d'adjoint technique au grade d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à effet du 1^{er} mai 2026

Conditions à remplir : avoir au moins un an d'ancienneté dans le 6^{ème} échelon du grade d'origine et compter au moins 8 ans de services effectifs dans ce grade

Ce qui est le cas – Nomination Stagiaire le 01/05/2018 – 6^{ème} échelon depuis le 22/05/2023

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le budget communal ;

Vu l'avis du Comité social territorial (en cas de suppression d'emploi),

Considérant que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Considérant qu'il appartient donc au Conseil Municipal (ou autre assemblée) de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité social territorial.

Considérant que la délibération doit préciser le(s) grade(s) correspondant(s) à l'emploi créé.

Considérant la nécessité de supprimer un poste d'adjoint technique et de créer un poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe dans le cadre de l'avancement de grade d'un agent,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE A L'UNANIMITE

- la création d'un poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe, permanent à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires.

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 01/05/2026 :

Filière : Technique

Cadre d'emploi : Adjoints techniques

Grade : Adjoint technique principal de 2^{ème} classe

- ancien effectif : 0

- nouvel effectif : 1

- la suppression d'un poste d'adjoint technique à temps complet – 35 h

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 30/04/2026

Emploi(s) : Adjoints techniques

- ancien effectif : 2

- nouvel effectif : 1

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget, chapitre 012.

BUDGET « PHOTOVOLTAÏQUE »

2026.02 – Compte financier unique 2025

Après présentation détaillée, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte financier unique 2025 du budget annexe « photovoltaïque » comme suit :

		DEPENSES	RECETTES
		Fonctionnement	
701	Vente d'électricité à EDF de Sept. 2022 à Sept. 2025		15 036.51
7588	Remboursement caution versée à EDF Solaire		360.00
6811/777	Amortissement dépense et subvention/10 ans n° 1	5 904.15	1 251.70
	Totaux	5 904.15	16 648.21
	Excédent de fonctionnement au 31/12/2025		10 744.06
		Investissement	
2153/13188	Récupération des biens sur le budget annexe	59 041.52	12 517.00
16871	Avance versée par le budget général		42 500.00
139188/28153	Amortissement de la dépense et de la subvention/10 ans n° 1	1 251.70	5 904.15
	Totaux	60 293.22	60 921.15
	Excédent d'investissement au 31/12/2025		627.93
	Excédent global au 31/12/2025		11 371.99 E

2026.03 – Budget primitif 2026

Après présentation détaillée, l'assemblée approuve à l'unanimité le budget primitif 2026 du budget annexe « photovoltaïque » comme suit :

		DEPENSES	RECETTES
		Fonctionnement	
002	Reprise de l'excédent de fonctionnement 2025		10 744.06
701	Vente d'électricité de Sept. 2025 à Sept. 2026		5 000.00
6061	Frais d'acheminement électricité versés à ENEDIS et imprévus	1 000.00	
6811/777	Amortissements de la dépense et de la subvention/10 ans n° 2	5 905.00	1 252.00
6951	Impôts sur les sociétés (Recettes – Dépenses x 15 %)	3 000.00	
	Totaux	9 905.00	16 996.06
	Excédent de fonctionnement		7 091.06
		Investissement	
001	Reprise de l'excédent d'investissement 2025		627.93
139188/28153	Amortissement de la dépense et de la subvention/10 ans n° 2	1 252.00	5 905.00
	Totaux	1 252.00	6 532.93
	Excédent d'investissement		5 280.93
	Excédent global du B. P.		12 371.99 E

2026.04 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2026

Après présentation par le maire, l'assemblée délibérante approuve à l'unanimité la proposition du maire ci-dessous pour les subventions à verser aux associations en 2026 :

	Montant depuis 2008 ou depuis la création de l'association	Proposition pour 2026
AISCR	230	230
Alliance Judo Besançon Est	230	230
Amicale des Donneurs de Sang	«	230
Amiral Jean de Vienne	230	0 ?
Amis d'Aigremont	«	230
Badminton - Babadouc	«	230
Club de l'amitié roulanaise	«	«
Comité des Parents d'élèves	«	«
Comité local d'animation	«	«
Eden Roc – Club d'escalade	«	«
FC Aigremont-Montoille	«	«
FC Vétérans	«	«
Jardin et Vergers d'Aigremont	«	«
Roulansemble	«	«
Sports et Loisirs	«	«
Temps danse 1860	«	«
Tennis Club de Roulans	«	«
Sentinelles d'Aigremont – Airsoft	«	«
Anciens Combattants	60	60
COMPER – Noël des enfants	500	500
Souvenir français	115	115
Ligue contre le cancer	100	100
	Montant variable 2025	Proposition 2026
CLAR – Ecole de musique	2 320	1 890.00
TOTAL DES SUBVENTIONS	7 235.00	6 575.00

Ecole de musique :

	2025	Proposition 2026
Forfait Subvention communale	4 000.00	4 000.00
Déduction Participation Elèves extérieurs	1 680.00	2 110.00
Reste Subvention communale	2 320.00	1 890.00
+ Frais de direction (art. 6226 au budget)	2 636.00	2 401.00
Coût total pour la commune	4 956.00	4 291.00

2026.05 - ACTUALISATION DES TARIFS COMMUNAUX

Le maire expose qu'il convient de mettre à jour le tableau des tarifs communaux en ajoutant :

- ▶ la gratuité des salles pour les réunions des candidats aux élections
- ▶ le tarif pour les réunions des organismes roulanais autres que Geniatest
- ▶ Caveau et concession caveau 1 place et actualisation prix caveau 2 places
- ▶ Salle de mairie pour cours de yoga (1 h/semaine)
- ▶ Salle de mairie pour cours de danse country (1,5 h/semaine)

TABEAU DES TARIFS COMMUNAUX A CE JOUR

	TARIFS 2025	TARIFS 2026 Proposition
POUR LES ROULANAIS		
<i>Salle des fêtes</i>		
La journée	160	160
Le week-end	320	320
Vaisselle – par tranche de 50 couverts	30	30
GENIATEST la journée et autres organismes roulanais	60	60
<i>Salle de réception</i>		
La journée	70	70
Le week-end	140	140
Vaisselle – par tranche de 50 couverts	30	30
<i>Salle de mairie</i>		
La journée	150	150
Le week-end	230	230
Demi-journée	80	80
Supplément vaisselle	30	30
POUR LES PERSONNES EXTERIEURES		
<i>Salle des fêtes</i>		
La journée	300	300
Le week-end	550	550
Vaisselle – par tranche de 50 couverts	30	30
<i>Salle de réception</i>		
La journée	110	110
Le week-end	280	280
Vaisselle – par tranche de 50 couverts	30	30
<i>Salle de mairie</i>		
Le week-end	450	450
Supplément vaisselle	30	30
Cours de yoga : 1 h/semaine	-----	30 E/mois
Cours de country : 1,5 h/semaine	-----	40 E/mois
Salles pour les candidats aux élections		
Toutes les salles	Gratuit	Gratuit
<i>Suppléments pour toutes les salles</i>		
Prise en charge O. M. par la commune	40	40
Location à partir du vend. 18 h roulanais	20	20
Location à partir du vend. 18 h extérieurs	40	40
Caution	Prix loc. + suppl.	Prix loc. + suppl.
CONCESSIONS AU CIMETIERE ET ACHAT DE CAVEAUX		
Concession columbarium	650	650
Concession cimetière 30 ans 3 m2	250	250
Concession cimetière 30 ans 5 m2	500	500
Achat caveau-urne	300	300
Concession caveau-urne	125	125
Achat caveau 1 place	-----	1 150
Concession caveau 1 place	-----	250
Achat caveau 2 places	1 400	1 650

Concession caveau 2 places	250	250
Achat caveau 4 places	2 800	2 800
Concession caveau 4 places	500	500

L'exposé du maire entendu, l'assemblée délibérante approuve à l'unanimité le nouveau tableau des tarifs communaux 2026 ci-dessus.

2025.06 - ECHANGE ENTRE LA COMMUNE ET M. LUQUET HERVÉ

L'exposé du maire entendu, l'assemblée délibérante, à l'unanimité, décide l'échange de terrains sans soulte entre la commune et M. LUQUET Hervé, demeurant rue des Oches comme suit :

Partie cédée par M. LUQUET	m2	Partie cédée par la commune	m2
Rue des Vergers		Rue des Vergers	
40p	10	215p	147
216p	10		
rue des Oches			
40p + 216p	124		
Total	144	total	147 3 m²

Les frais de bornage et notariés sont à la charge de la commune de Roulans.

La commune deviendra ainsi propriétaire de 124 m2 qui sont situés sur l'emprise de la rue des Oches. En échange, M. LUQUET va récupérer deux parcelles communales jouxtant sa propriété.

ELECTIONS MUNICIPALES

Dimanche 15 mars 2026 de 8 h à 18 h

► Réunion de la commission de contrôle électorale

à programmer entre le jeudi 19 février et le samedi 21 février 2026

Mme LAGIERE Emmanuelle, premier membre de la commission, prend la parole afin de fixer la date de la réunion de la commission, qui aura lieu : samedi 21 février à 9 h – salle du conseil municipal.

Membres de la commission : LAGIERE Emmanuelle – TRUCHE René – HUMBERT Louis – GARNIER Véronique - BRIE Gérard

Le maire rappelle que lui-même et ses adjoints ne peuvent être membres de cette commission.

► **TOUR DE GARDE**

Président du bureau de vote : Alain JACQUOT

8 h – 10 h	HESS Cyril	MAIRET Corinne	BRIE Gérard
10 h – 12 h	PAUTHIER Jean-Luc	LAGIERE Emmanuelle	BRUCKERT Christian
12 h – 14 h	TRUCHE René	PERROT Colette	LOUVET Jacques
14 h – 16 h	GAFFIE Marguerite	GARNIER Véronique	BOJIC Sladana
16 h – 18 h	DUBOIS-DUNILAC Hervé	HUMBERT Louis	TRONCIN Catherine

La séance est levée à 21 h 30.



 Le Maire,
Alain JACQUOT

ELECTIONS MUNICIPALES

Le maire a désigné les membres du bureau de vote comme suit :

Président : Alain JACQUOT

Assesseurs : Jacques LOUVET – Marguerite GAFFIE

Secrétaire : Marie ROLLAND